



**Agence fédérale  
pour la Sécurité  
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle  
Relations internationales

CA-Botanique  
Food Safety Center  
Bd du Jardin botanique, 55  
1000 Bruxelles  
Tél. +32 2 211 82 11  
Fax. +32 2 211 86 30  
S4.pccb@afsca.be  
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références  
1496834

Annexes  
10

Date  
25-01-2018

Objet : **Newsflash 2018/03** - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

## Chili

Les modifications suivantes sont apportées au site internet pour ce qui est des instructions pour l'exportation de denrées alimentaires vers le Chili :

- l'instruction **RI.CL.Traces.01 de janvier 2018** pour l'exportation de collagène vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 1) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.02 de janvier 2018** pour l'exportation de gélatine vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 2) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.03 de janvier 2018** pour l'exportation de produits laitiers vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 3) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.04 de janvier 2018** pour l'exportation de viande de porc vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 4) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.05 de janvier 2018** pour l'exportation de boyaux porcins vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 5) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.06 de janvier 2018** pour l'exportation de produits composés vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 6) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.07 de janvier 2018** pour l'exportation de graisse de porc vers le Chili remplace la version de septembre 2017 (annexe 7) ;
- l'instruction **RI.CL.Traces.08 de janvier 2018** pour l'exportation de produits de viande porcins vers le Chili est ajoutée (annexe 8).

Le **document Excel** qui doit être ajouté complété lors de l'introduction d'une demande d'agrément vers le Chili est ajoutée sur la page du site dédiée à l'exportation de chacun des produits mentionnés ci-dessus (annexe 9).

Le **formulaire d'enregistrement** qui doit être ajouté complété lors de l'introduction d'une demande d'agrément vers le Chili est ajouté sur la page du site dédiée à l'exportation de produits de viande porcine vers le Chili. (annexe 10).

Un **lien vers le site internet Traces** est ajouté sur la page du site dédiée à l'exportation de produits de viande porcine vers le Chili.

Vicky Lefevre  
Directeur général

Notre mission est de veiller  
à la sécurité de la chaîne  
alimentaire et à la qualité de  
nos aliments, afin de protéger  
la santé des hommes,  
des animaux et des plantes.

.be